



SECTION 5

**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
ANNUELLE  
2023**

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous,

Déjà presque dix mois de fonctionnement comme nouvelles entités dans la Réforme de la gouvernance locale qui est loin d'être terminée. En effet, depuis quelques semaines nous sommes à l'heure des constats. La plupart d'entre vous travaillent à préparer un budget équilibré pour l'année 2024. Plusieurs d'entre vous y arriveront et d'autres auront d'énormes défis à relever. Soyez assuré.e.s que notre association sera toujours là pour vous assister et essayer de convaincre le ministre des Gouvernements locaux des besoins de nos membres.

Au moment où j'écris ce message, le Sommet sur les finances n'a pas encore eu lieu. Je fonde beaucoup d'espoir en cet événement qui, je crois, ne fera que confirmer nos craintes envers le cadre fiscal actuel, quelle que soit la catégorie de municipalité (villages, communautés rurales, villes, municipalités régionales ou cités). Ce sommet doit être le départ d'une deuxième phase vers un équilibre de nos budgets, grâce à de nouveaux moyens de financement pour l'ensemble de nos membres. Nous ne laisserons pas le gouvernement hésiter sur une suite productive à cette rencontre.

Beaucoup de dossiers importants prendront de plus en plus de place dans les prochains mois/années. Citons comme exemples :

- Projets d'infrastructures ;
- Fonds pour le développement des collectivités du Canada ;
- Logement abordable ;
- Migrations versus langue ;
- Sécurité publique (GRC, cannabis, santé mentale).

Les deux premiers dossiers, l'infrastructure et le fonds pour le développement des collectivités du Canada sont présentement en évaluation au gouvernement fédéral. Tous ces dossiers font partie de vives discussions et même négociation avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Être membre de la FCM est plus que nécessaire et d'autant plus avantageux si vous pouvez assister à leur AGA du printemps.

Avec cette réforme, l'AFMNB doit rajuster le tir en matière de services à ses membres, tout en s'assurant de conserver notre identité unique qui est la langue française. Nous devons nous pencher sur des aspects importants comme :

- Proposer des formations pertinentes pour vous aider dans vos missions quotidiennes, comme les rôles et responsabilités de nos élu.es et de la direction générale ;
- Créer une suite au guide sur la rémunération des élu.es en lien avec la mise en place des arrêtés et politiques sur le sujet ;
- Entretenir des liens forts avec les membres avec une nouvelle approche sur la tournée des régions. L'année 2024 risque d'être très intéressante pour le CA ainsi que pour nos membres.

En terminant, je désire tout d'abord remercier tous nos membres pour leur soutien au quotidien. Je souhaite également remercier notre personnel, qui reste au diapason de tout nouveaux changements ou projets qui peuvent aider nos membres. Je leur suis reconnaissant de leur professionnalisme au quotidien. Un merci spécial à notre directeur général, Pascal Reboul, pour son expertise et pour son appui continu.

Bon Congrès 2023 !

**Yvon Godin**  
Président de l'AFMNB



Nous voilà réunis pour le premier congrès post-Réforme !

Le 1<sup>er</sup> janvier de cette année a marqué la date de mise en œuvre de cette grande Réforme de la gouvernance locale, pour laquelle nous avons tous et toutes travaillé si fort des années durant ! Le portrait de la province a radicalement changé, passant de 104 municipalités et 236 districts de services locaux (DSL) à 77 municipalités et 12 districts ruraux (DR), de 30% de population n'ayant pas accès à un gouvernement local à moins de 7%. Le portrait des membres de l'Association a suivi le même chemin, passant de 50 à 30 municipalités membres, puis à 31, une nouvelle municipalité, Alnwick, issue du regroupement de quatre districts de services locaux, s'étant jointe à nous au 1<sup>er</sup> janvier. De nouvelles personnes se sont jointes aux conseils municipaux à la suite des élections qui se sont tenues en novembre dernier, d'autres nous ont quittés. La démocratie a de nouveau parlé un peu plus d'un an après les dernières élections municipales, ce qui a demandé à un grand nombre d'entre vous de vous replonger dans une campagne électorale, avec tous les sacrifices que cela demande.

Si on prend le temps de s'arrêter, de lever la tête et de regarder ce qui a été accompli, c'est un changement majeur ! L'impact de cette réforme n'est pas identique sur tout le territoire, certaines communautés ayant connu de plus grands changements que d'autres, mais tout le monde a été concerné par la réforme des commissions de services régionaux (CSR). Sur le terrain, beaucoup de travail et la pression « populaire » est grande pour en voir les bénéfices rapidement. Comme tout grand changement, cela va prendre du temps et de la patience pour que tous les morceaux du puzzle soient en place.

Un enjeu de cette réforme a été laissé de côté par le gouvernement et vous devez composer avec au quotidien, c'est le volet financier ! Le gouvernement avait mandaté deux experts l'année dernière, Pierre-Marcel Desjardins et Norah Kelly, de lui soumettre des recommandations sur les accords provinciaux-municipaux. Le gouvernement a malheureusement choisi de garder le statu quo et de repousser ce dossier à plus tard. Il a bien mis en place un certain nombre d'enveloppes financières pour aider avec la mise en œuvre de cette réforme, mais elles ne remplaceront pas un cadre financier à long terme adapté à la nouvelle réalité municipale. Et je ne parle pas ici seulement des CSR, qui ont vu leurs responsabilités augmenter, et qui sont financées en partie par des sommes redirigées du financement de base aux municipalités et par divers fonds provinciaux dont on ne sait pas pour combien de temps ils seront disponibles. Il y a encore trop de zones d'ombres et d'incertitudes pour que vous ayez les moyens de mener à bien vos missions, et ce n'est, à mon sens, pas la meilleure façon de donner une vision à moyen et long terme et de planifier le développement de nos communautés. Nous évoquerons ce cadre financier lors d'une séance plénière au congrès, et nous aurons l'occasion d'en reparler à de nombreuses occasions au cours des prochains mois !

Je ne reviendrai pas dans ce rapport sur chacun des dossiers qui occupent le quotidien des membres de l'équipe, vous en trouverez une revue préparée par leur soin dans ce cahier. Je vais en revanche m'attarder sur certains.

En premier lieu, je pense évidemment au dossier des langues officielles. La dernière année a été riche en rencontres, consultations et soumission de rapports, que ce soit dans le cadre du redécoupage des cartes électorales au niveau fédéral et provincial, la révision de la Loi sur les langues officielles (LLO), là aussi au niveau fédéral et provincial, ou encore pour le Plan d'action sur les langues officielles (PALO), dévoilé au printemps dernier. La révision de la LLO, qui a fait les gros titres à de nombreuses reprises, a connu un traitement très différent entre les deux paliers de gouvernement. D'un côté la mouture fédérale a vu le jour après plus de trois ans de travail, il faut pour cela féliciter la ministre Ginette Petitpas-Taylor et son équipe pour ceci, mais également sa prédécesseure Mélanie Joly qui avait débuté le travail avant elle. D'un autre côté, la mouture provinciale, dont le processus a ressemblé à une vaste blague! Plus de 12 mois après la remise du rapport des commissaires Finn et McLaughlin, le premier ministre Higgs a finalement livré quelque chose qui ressemble à s'y méprendre à un statu quo, la révision de la Loi aux 10 ans ayant finalement été sauvegardée, avec l'ajout d'un Secrétariat aux langues officielles. Dans le contexte que nous connaissons, il semblerait que l'on doive se sentir choyés de ne pas avoir connu de recul!

En deuxième lieu, le logement. Cet enjeu est sans conteste celui qui concerne le plus les municipalités autour de la table. Le besoin de logement, qu'ils soient abordables ou non, est en effet maintenant présent partout dans la province, que ce soit dans les cités, les municipalités régionales, les villes, les villages ou les communautés rurales. Les deux paliers de gouvernement ont fait différentes annonces pour favoriser les mises en chantiers, et nous avons pu compter depuis le début de l'année sur le Réseau du logement du N.-B. pour accompagner et appuyer nos membres dans ce dossier, mais il reste encore beaucoup de chemin à faire pour répondre aux besoins.

En dernier lieu, je reviendrai sur les catastrophes qu'ont connues plusieurs de nos régions dans les derniers mois (inondations, tempêtes...). Ces incidents deviennent de plus en plus fréquents, et ils malmènent les infrastructures et bâtiments. Ils nous rappellent que nous devons planifier le futur des communautés en prenant en compte ces événements et que les deux autres paliers de gouvernement doivent évidemment être des partenaires dans ce dossier. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'aborder la gestion du risque dans le cadre d'ateliers du congrès et de voir ce qui peut se faire à votre niveau.

Si l'on pense à la prochaine année, plusieurs dossiers vont devoir être abordés, nous ne chômerons pas! Si elles ne sont pas déclenchées par anticipation, les élections provinciales auront lieu à l'automne 2024. De nombreux enjeux municipaux devront être mis de l'avant auprès des partis politiques en présence, en premier lieu, la mise en place d'un pacte fiscal provincial municipal, mais également le logement, les infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques. Nous aurons également à nous pencher sur les renégociations des programmes d'infrastructures, tels l'Entente bilatérale intégrée (EBI) ou le Fonds de développement des collectivités du Canada (FDCC, ex : Fonds de la taxe sur l'essence). Ce sont des programmes essentiels pour faire vivre les infrastructures nécessaires au dynamisme des communautés. Nous vous solliciterons au cours de la prochaine année afin d'avancer dans nos positions dans ces dossiers.

De nouveaux programmes de financement seront offerts, entre autres via le Fonds municipal vert (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), et nous serons à l'affût de ces opportunités pour pouvoir vous en faire bénéficier. Vous pouvez être certains que les membres de l'équipe seront là pour vous épauler dans vos projets à venir, mais également pour vous représenter dans les dossiers qui vous

sont chers. J'en profite d'ailleurs pour saluer leur travail. Tout au long de l'année, cette équipe se donne sans compter pour vous proposer des activités, des initiatives, des projets et, sans eux, nous n'aurions pas la crédibilité qui est la nôtre auprès des instances gouvernementales et des partenaires. Je leur adresse donc un grand merci, tout d'abord aux plus anciens membres que vous connaissez maintenant bien (Pierre, Marcel, Eugénie, Julie, André, Martine, Michelle, Émilie et Clément), mais également aux nouvelles têtes qui nous ont rejoints dans la dernière année, à savoir Emmanuelle, coordinatrice des communications, et Karine, qui assume la même fonction pour le projet de la Communauté francophone accueillante du Haut-Saint-Jean. Prenez quelques minutes durant la fin de semaine pour toutes et tous les saluer !

Puisque l'on se trouve dans la partie reconnaissance, je souhaite adresser mes remerciements à tous nos bailleurs de fonds, qui croient en nos missions et nous accompagnent dans nos initiatives année après année: le gouvernement du Canada (Patrimoine canadien - PCH, Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada – IRCC, Infrastructure Canada), le gouvernement du Nouveau-Brunswick (Fonds en fiducie pour l'environnement – FFE, Affaires intergouvernementales) et la FCM. Mais également nos fidèles partenaires et commanditaires qui nous permettent de vous offrir un congrès de cette envergure, notamment Roy Consultants, Énergie Nouveau-Brunswick, UNI, le CN et et l'Agence Mistral.

Ce premier congrès à 31 membres est également le premier depuis le changement intervenu dans la rotation de nos événements. Ainsi le congrès se tiendra dans les centres de congrès pour les trois prochaines années (Moncton, Edmundston en 2024 et Fredericton en 2025) et la Table de concertation des maires se déplacera en région (Caraquet en 2023). Ce fonctionnement nous permettra de continuer à vous offrir un congrès de grande qualité, tout en continuant à tenir un événement avec tous nos membres en région.

Lors de l'AGA qui se tiendra dimanche, vous aurez à élire de nouveaux représentants de région au conseil d'administration, mais également un nouvel exécutif, l'intégralité du conseil se trouvant en élection. Dû aux élections de novembre dernier et la création de nouvelles entités au 1er janvier, les représentant.es de régions ont connu un mandat raccourci, mais leur implication n'a jamais fait défaut. Je voudrais donc remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur collaboration, leur travail et leur confiance, avec une mention particulière à notre président, Yvon Godin, mon partenaire de déplacements, qui met énormément d'emphase pour toutes et tous bien vous représenter au quotidien.

J'espère avoir le plaisir de vous voir nombreux à ce 34<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Association afin de continuer à échanger, mais également pour célébrer nos municipalités et les personnes qui y œuvrent !

Merci et bon Congrès !

**Pascal Reboul**  
*Directeur général*

## RATIFICATION DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

230<sup>e</sup> RÉUNION – 2 ET 3 DÉCEMBRE 2022

### Événements de l'AFMNB – représentants des régions au CA

#### Résolution : 230-3

Proposé par Mario Pelletier ;  
Appuyé par Aldéo Saulnier ;

Qu'un comité de mise en candidature soit formé par le président Yvon Godin, appuyé par les deux vice-présidences Lisa Parent et Kassim Doumbia.

Adopté.

### Formation des élu.es

#### Résolution : 230-4

Proposé par Louise Landry ;  
Appuyé par Mario Pelletier ;

Que l'AFMNB demande au ministère la tenue d'au moins une séance d'orientation municipale en personne.

Adopté.

### Jumelages de municipalités

#### Résolution : 230-5

Proposé par Louise Landry ;  
Appuyé par Kasim Doumbia ;

Que l'équipe de l'AFMNB poursuive les démarches avec les parties prenantes afin de promouvoir et mettre en place des jumelages avec nos membres.

Adopté.

### Demande de soutien de l'UMNB

#### Résolution : 230-6

Proposé par Jules Haché ;  
Appuyé par Mario Pelletier ;

Que l'AFMNB appuie la demande de l'UMNB pour mener une étude sur les modèles d'assurance réciproque pour les municipalités. Que cet appui soit conditionnel à la participation de notre coordonnateur des regroupements d'assurances et qu'un appui financier jusqu'à hauteur de 2500\$ leur soit notifié.

Adopté.

**Projets d'infrastructures et accès à l'information de la Province**

**Résolution : 231-3**

*Proposé par Mario Pelletier ;*

*Appuyé par Lisa Parent ;*

Que l'AFMNB prépare un document et une lettre afin de demander à la Province et au Fédéral d'être redevables et de fournir une reddition de compte sur les projets d'infrastructures, citant les principes auxquels nous tenons avec des « attendu que » afin de justifier que l'accès à l'information ne doit pas être refusé puisqu'il s'agit d'informations publiques.

Adopté.

**Signataires de l'AFMNB**

**Résolution : 231-12**

*Proposé par Lisa Parent ;*

*Appuyé par Achille Bastarache ;*

Que Daniel Guitard, représentant de Chaleur au conseil d'administration de l'AFMNB, soit désigné comme signataire pour le compte AFMNB (9351) et celui de JCT (13113) ainsi que pour tout document de l'Association à partir du 1 mars 2023.

Adopté.

**Résolution : 231-13**

*Proposé par Lisa Parent ;*

*Appuyé par Achille Bastarache ;*

Que Rachel Boudreau soit retirée des signataires autorisés sur tous les comptes de l'Association et Jeunesse Canada au travail à compter du 1 mars 2023.

Adopté.

**Résolution : 231-14**

*Proposé par Lisa Parent ;*

*Appuyé par Mario Pelletier ;*

Que Martine Rioux, coordonnatrice de la CFA soit autorisé à effectuer la soumission des rapports et des demandes de remboursement pour le projet CFA du Haut-St-Jean (projet # S211600068) auprès du bailleur de fonds, sachant qu'il y a une double validation d'un signataire autorisé de l'AFMNB.

Adopté.



## **Résolutions pour Revenu Canada**

---

### **Résolution : 231-15**

*Proposé par Mariane Cullen ;*

*Appuyé par Daniel Guitard ;*

Que le conseil d'administration identifie les membres de l'exécutif et du personnel ayant accès au dossier de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick 889819777RP0002 de l'Agence du Revenu du Canada, étant les personnes suivantes :

- **Président : Yvon Godin**
- **Directeur général : Pascal Reboul**
- **Directrice de l'administration, finances et ressources humaines : Julie Roy**

*Adopté.*

### **Résolution : 231-16**

*Proposé par Daniel Guitard ;*

*Appuyé par Achille Bastarache ;*

Que le conseil d'administration identifie les membres de l'exécutif et du personnel ayant accès au dossier de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick 132029190RT0001 de l'Agence du revenu du Canada, étant les personnes suivantes :

- **Président : Yvon Godin**
- **Directeur général : Pascal Reboul**
- **Directrice de l'administration, finances et ressources humaines : Julie Roy**

*Adopté.*

### **Résolution : 231-17**

*Proposé par Mariane Cullen ;*

*Appuyé par Kassim Doumbia ;*

Que le conseil d'administration autorise l'accès au dossier de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick 132029190RT0001 de l'Agence du revenu du Canada, à la firme Bourque Richard Boutot P.C. Inc et ses employés travaillant au dossier de l'Association.

*Adopté.*

### **Résolution : 231-18**

*Proposé par Lisa Parent ;*

*Appuyé par Achille Bastarache ;*

Que le conseil d'administration autorise l'accès au dossier de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick 889819777RP0002 de l'Agence du revenu du Canada, à la firme Bourque Richard Boutot P.C. Inc et ses employés travaillant au dossier de l'Association.

*Adopté.*

## **Budget prévisionnel 2023-2024**

---

### **Résolution : 231-4**

*Proposé par Denis Losier ;*

*Appuyé par Lisa Parent ;*

Que le budget prévisionnel pour l'année 2023-2024 soit adopté tel que présenté.

*Adopté.*

## **Affectation des fonds**

---

### **Résolution : 231-5**

Proposé par Lisa Parent ;  
Appuyé par Mariane Cullen ;

Que le conseil d'administration de l'AFMNB approuve un transfert du fonds Affecté Campagne achat local CÉNB au montant de 25 000\$ au fonds non affecté puisque ce projet n'aura pas lieu.

Adopté.

### **Résolution : 231-6**

Proposé par Achille Bastarache ;  
Appuyé par Lisa Parent ;

Que le conseil d'administration de l'AFMNB approuve un transfert du fonds Affecté Gouvernance locale au montant de 80 000\$ au fonds non affecté puisque ce montant fut utilisé pour le projet dans la dernière année.

Adopté.

### **Résolution : 231-7**

Proposé par Daniel Guitard ;  
Appuyé par Achille Bastarache ;

Que le conseil d'administration de l'AFMNB approuve un transfert du fonds affecté Fonds de formation continue au montant de 11 500\$ au fonds non affecté puisque ce montant fut utilisé pour le projet dans la dernière année.

Adopté.

### **Résolution : 231-8**

Proposé par Denis Losier ;  
Appuyé par Mariane Cullen ;

Que le conseil d'administration de l'AFMNB approuve un transfert du fonds Affecté Outils de communication au montant de 8 655\$ au fonds non affecté puisque ce montant fut utilisé dans ce dossier dans la dernière année.

Adopté.

### **Résolution : 231-9**

Proposé par Lisa Parent ;  
Appuyé par Daniel Guitard ;

Que le conseil d'administration de l'AFMNB approuve un transfert du fonds Affecté Administration au montant de 1 638\$ au fonds non affecté puisque ce montant fut utilisé dans ce dossier dans la dernière année.

Adopté.

### **Résolution : 231-10**

Proposé par Mariane Cullen ;  
Appuyé par Daniel Guitard ;

Que le conseil d'administration de l'AFMNB approuve un transfert du fonds non affecté au montant de 50 000\$ au fonds affecté Fonds d'appui aux membres puisque ce montant fut utilisé dans ce dossier dans la dernière année.

Adopté.

### Résolution : 231-11

Proposé par Lisa Parent ;  
Appuyé par Achille Bastarache ;

Que le conseil d'administration de l'AFMNB approuve la fermeture du Fonds Affecté Campagne achat local du CÉNB puisque ce projet n'aura pas lieu.

Adopté.

### **Augmentation salariale annuelle des employés**

---

### Résolution : 231-12

Proposé par Denis Losier ;  
Appuyé par Lisa Parent ;

Que l'AFMNB accorde une augmentation salariale de 3,8% aux employés en poste à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

Adopté.

## **232<sup>E</sup> RÉUNION – 5 ET 6 MAI 2023**

### **Code de conduite**

---

### Résolution : 232-3

Proposé par Mario Pelletier ;  
Appuyé par Kassim Doumbia ;

Que les deux documents « code de conduite pour les membres du conseil d'administration » et « code de conduite pour les événements – CA et employés » soient adoptés tels que présentés.

Adopté.

### **Évaluation de la direction générale**

---

### Résolution : 232-6

Proposé par Achille Bastarache ;  
Appuyé par Denis Losier ;

Qu'un comité soit formé de Yvon Godin, Lisa Parent et Daniel Guitard afin de travailler avec la firme Montana pour déterminer un nouveau processus d'évaluation de la direction générale.

Adopté

### **Cotisations des membres 2024**

---

### Résolution : 232-7

Proposé par Lisa Parent ;  
Appuyé par Mario Pelletier ;

Qu'un montant de 500\$ soit ajouté sur la cotisation annuelle des membres des prochaines années comme contribution à l'organisation du Congrès annuel.

Adopté.

## **Rencontres régionales**

---

### **Résolution : 232-8**

*Proposé par Daniel Guitard ;*

*Appuyé par Lisa Parent ;*

Que la tournée régionale du printemps 2023 soit annulée et qu'on prévoit un 5 à 7 en marge du Sommet sur la fiscalité du GNB et possiblement un webinaire en juin.

Adopté.

## **Congrès annuel**

---

### **Résolution : 232-9**

*Proposé par Lisa Parent ;*

*Appuyé par Achille Bastarache ;*

Que le frais de participation au congrès annuel augmente à 325\$ à compter du Congrès annuel d'octobre 2023.

Adopté.

## **Réforme de la gouvernance locale**

---

### **Résolution : 232-10**

*Proposé par Eric Marquis ;*

*Appuyé par Mario Pelletier ;*

Que l'AFMNB envoie une lettre au ministre Allain en appui à la demande de la CSR Nord-Ouest, avec les présidents de toutes les CSR en copie, pour demander le report de la date de remise de la planification stratégique au 31 décembre 2023.

Adopté.

## **Airbnb**

---

### **Résolution : 232-11**

*Proposé par Denis Losier ;*

*Appuyé par Eric Marquis ;*

Que l'AFMNB envoie une lettre au gouvernement provincial afin de les encourager à réglementer les logements Airbnb dans la province.

Adopté.

### **Résolution : 232-12**

*Proposé par Denis Losier ;*

*Appuyé par Daniel Guitard ;*

Que la discussion sur la taxe de l'hébergement soit apportée à l'AGA pour un vote afin que l'Association prenne le dossier en main pour demander à la Province de légiférer sur la taxe de l'hébergement.

Retirée.

### Résolution : 232-12 -Amendement

Proposé par Mario Pelletier ;  
Appuyé par Daniel Guitard ;

Que les membres du CA discutent avec leur région du sujet et nous y reviendrons à la rencontre du CA d'août afin de voir si nous apportons cette question à l'AGA en tant que point du CA pour discussion.

Adopté.

### **Représentant de l'AFMNB à la FCM**

---

#### Résolution : 232-13

Proposé par Mario Pelletier ;  
Appuyé par Denis Losier ;

Que le président Yvon Godin soit nommé à titre de représentant de l'AFMNB au conseil d'administration de la FCM et que l'Association accepte d'absorber les dépenses liées à ces rencontres.

Adopté.

## **233<sup>e</sup> RÉUNION – 25 ET 26 AOÛT 2023**

### **Horaire de travail**

---

#### Résolution : 233-3

Proposé par Denis Losier ;  
Appuyé par Lisa Parent ;

Que l'on mette en place une phase test de semaine de 4 jours selon le plan proposé et qu'un retour soit fait à la rencontre du conseil d'administration de février/mars 2024 afin d'en faire une évaluation.

Adopté.

### **Grilles salariales**

---

#### Résolution : 233-4

Proposé par Eric Marquis ;  
Appuyé par Denis Losier ;

Que les grilles salariales ainsi que les conditions d'évolution soient adoptées telles que présentées.

#### Amendement

Proposé par Mario Pelletier ;

Que le chèque de prime pour les années de service soit émis annuellement aux employés qui ont atteint le dernier échelon de leur grille salariale.

Adopté.

## **Cotisations des membres 2024**

---

### **Résolution : 233-5**

*Proposé par Mario Pelletier ;*

*Appuyé par Lisa Parent ;*

Que la formule de cotisations des membres présentée, basée sur l'assiette fiscale, soit adoptée pour les 3 prochaines années et présentée aux membres lors de l'AGA.

Adopté.

## **Résolutions pour les signataires et accès aux comptes chez Uni**

---

### **Résolution : 233-6**

*Proposé par Achille Bastarache ;*

*Appuyé par Mariane Cullen ;*

Que Daniel Guitard, Pascal Reboul et Yvon Godin soient désignés comme signataires pour le compte AFMNB (9351) ainsi que pour tout document de l'Association.

Adopté.

### **Résolution : 233-7**

*Proposé par Eric Marquis ;*

*Appuyé par Lisa Parent ;*

Que Daniel Guitard, Pascal Reboul et Julie Roy soient désignés comme signataires pour le compte de AFMNB - JCT (13113) ainsi que pour tout document de Jeunesse Canada au travail.

Adopté.

### **Résolution : 233-8**

*Proposé par Denis Losier ;*

*Appuyé par Kassim Doumbia ;*

Que les transactions et paiements effectués en ligne via le compte Mon Profil de Uni pour le compte de l'AFMNB (9351) n'aient besoin d'aucune approbation suite à l'envoi par l'initiateur, puisque la transaction est déjà approuvée sur papier par la direction générale avant d'être effectuée en ligne.

Adopté.

### **Résolution : 233-9**

*Proposé par Mario Pelletier ;*

*Appuyé par Denis Losier ;*

Que les transactions et paiements effectués en ligne via le compte Mon Profil de Uni pour le compte de l'AFMNB- JCT (13113) n'aient besoin d'aucune approbation suite à l'envoi par l'initiateur, puisque la transaction est déjà approuvée sur papier par la direction générale avant d'être effectuée en ligne.

Adopté.

### **Perte des services de laboratoire médicaux en région**

---

#### **Résolution : 233-10**

*Proposé par Eric Marquis ;*

*Appuyé par Lisa Parent ;*

Que l'AFMNB rassemble l'information sur les services de laboratoire qui ont prévues être centralisés à Moncton ou autres hôpitaux régionaux pour ensuite se positionner sur le sujet.

Adopté.

### **Formation des élu.es et directions générales**

---

#### **Résolution : 233-11**

*Proposé par Mario Pelletier ;*

*Appuyé par Denis Losier ;*

Que l'AFMNB se rapproche de l'AAMNB pour collaborer sur les besoins urgents en formation aux élu.es et aux directions générales.

Adopté.

### **Financement Fête nationale de l'Acadie**

---

#### **Résolution : 233-12**

*Proposé par Kassim Doumbia ;*

*Appuyé par Achille Bastarache ;*

Que l'AFMNB envoie une lettre d'appui en appui à la SNA dans sa démarche pour assurer la pérennité du financement.

Adopté.

### **Départ de la présidence de la SANB**

---

#### **Résolution : 233-13**

*Proposé par Kassim Doumbia ;*

*Appuyé par Lisa Parent ;*

Que l'AFMNB envoie une lettre de remerciement à Alexandre-Cédric Doucet qui quittera sous peu son poste à la présidence de la SANB afin de le remercier pour son travail accompli.

Adopté.

### **Gestion de la rémunération des élu.es**

---

#### **Résolution : 233-13**

*Proposé par Kassim Doumbia ;*

*Appuyé par Lisa Parent ;*

Que l'AFMNB mette en place un comité et prépare un guide pour la gestion de la rémunération des élu.es en cas de congé maladie.

Adopté.

# PROCÈS-VERBAL DE LA 33<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Dimanche 16 octobre 2022**  
**Centre des Congrès d'Edmundston**  
**74 chemin Canada, Edmundston, N.-B. E3V 1V5**

Ouverture de la 33<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle de l'AFMNB

## 1. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président, Yvon Godin, souhaite la bienvenue aux délégué.e.s et participant.e.s. donne ensuite quelques directives d'usage pour la bonne conduite de l'AGA. Le président vérifie le quorum en nommant le nom des 50 municipalités membres et en demandant qu'au moins un représentant de chacune des municipalités signifie sa présence, le cas échéant. Le président confirme que le quorum est atteint, avec une représentation de 42 des 50 municipalités membres, et déclare ouverte la 33<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.

## 2. PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

### Suspension aux Règlements généraux

Le président demande une proposition de la salle afin de suspendre l'article 10 1 b), qui désigne le président de l'Association comme président de l'AGA et que l'on désigne M. Cyrille Simard à titre de président d'assemblée pour l'AGA 2022.

#### Résolution : AGA 2022-10-14-01

*Proposé par Mario Pelletier, maire d'Eel River Dundee*  
*Appuyé par Mireille Pinet, conseillère de Paquetville*

Que l'article 10 1 b) des Règlements généraux de l'AFMNB, portant sur les fonctions de la présidence de l'Association soient suspendus provisoirement par l'assemblée générale annuelle 2022 et que l'on désigne M. Cyrille Simard à titre de président d'assemblée pour l'AGA 2022.

Adopté.

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### Résolution : AGA 2022-10-14-02

*Proposé par Denis Losier, maire de Tracadie*  
*Appuyé par Denise Landry-Nadeau, conseillère d'Edmundston*

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.



#### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 32E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE 2022

##### Résolution : AGA 2022-10-14-03

Proposé par Guillaume Deschênes Thériault, conseiller de Kedgwick  
Appuyé par Roger Caissier, maire de Shédiac

Que l'on adopte le procès-verbal de la 32e Assemblée générale annuelle, tel que présenté.

Adopté.

##### Résolution : AGA 2022-10-14-04

Proposé par Marcel Deschênes, maire de Grand-Sault  
Appuyé par Serge Desjardins, conseiller de Saint-Léonard

Que l'on adopte le procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale 2022, tel que présenté.

Adopté.

#### 5. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

Le directeur général mentionne que la majorité des points reviennent tous à l'ordre du jour et les suivis y seront faits. Il souligne quelques résolutions de l'AGA 2021.

- l'appui à la réforme de la gouvernance locale : l'appui et le soutien fut apportés au cours de la dernière année et le suivis se poursuivent
- planification stratégique : le travail a été fait et une nouvelle planification stratégique sera présentée aux membres aujourd'hui
- financement et développement de projets : nous avons des demandes dans le système pour immigration avec la CFA dans les régions
- assurances : nous y travaillons, des approches ont été faites pour la mise en place d'un comité cependant celui-ci aurait une portée limitée en termes d'assurance auto mais nous avons eu des pistes que nous avons utilisées afin de travailler à diminuer les coûts d'assurance et nous poursuivons le travail

#### 6. RATIFICATION DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### Résolution : AGA 2022-10-14-05

Proposé par Serge Desjardins, conseiller de Saint-Léonard  
Appuyé par Lisa Parent, maire de Rivière-Verte

Que l'Assemblée générale annuelle 2022 ratifie les décisions du conseil d'administration soumises dans le cahier du Congrès.

Adopté.

#### 7. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le président prend la parole, en soulignant que le rapport est dans le cahier du congrès et demande s'il y a des questions.

##### Résolution : AGA 2022-10-14-06

Proposé par Eric Marquis, maire d'Edmundston  
Appuyé par Isabelle Nowlan, conseillère de Bertrand

Que l'Assemblée générale annuelle reçoive le rapport du président tel que soumis dans le cahier du Congrès.

Adopté.

## 8. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général effectue un retour rapide sur certains points importants de son rapport qui se trouve dans le cahier du congrès et en profite pour remercier les employés de l'AFMNB pour leur travail.

Il effectue un retour sur la réforme de la gouvernance locale qui a été le gros dossier de l'année et demandé beaucoup de temps. Il mentionne avoir eu beaucoup de consultations sur le sujet et ce qui y touche (financement, carte électorale, etc.). Il mentionne également le dossier de gestion des actifs, pour lequel l'Association est reconnue comme une leader sur le sujet au niveau national et bien reconnue dans ce dossier.

### Résolution : AGA 2022-10-14-07

*Proposé par Brigitte Couturier, conseillère de Beresford*

*Appuyé par Nicole Somers, maire de Saint-Quentin*

**Que l'Assemblée générale annuelle reçoive le rapport de la direction générale tel que soumis dans le cahier du Congrès.**

Adopté.

## 9. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2021-2022

La représentante de la firme Bourque Richard Boutot, Jessica Boutot, vérificatrice des états financiers 2021-2022 se joins à nous via Zoom afin de présenter le document envoyé par courriel ainsi que le résumé dans le cahier du congrès. Nous avons un surplus de 188 733\$ pour l'année 2021-2022, qui a été affecté à divers fonds afin d'assurer la continuité de l'Association et de ses projets.

Le directeur général précise que le surplus de cette année représentera en bonne partie le même montant en déficit l'an prochain en raison du projet de renforcement de la gouvernance locale pour lequel nous devons placer de l'argent l'an prochain selon l'entente avec Patrimoine canadien.

### Résolution : AGA 2022-10-14-08

*Proposé par Aldéo Saulnier, maire de Bouctouche*

*Appuyé par Denis Losier, maire de Tracadie*

**Que l'on adopte les états financiers vérifiés pour l'exercice 2021-2022 tel que présentés.**

Adopté.

## 10. PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le directeur général mentionne que le travail afin d'élaborer la nouvelle planification stratégique a été effectué au courant de l'année. Il explique le processus afin de monter la nouvelle planification stratégique et présente ensuite les grandes lignes de celle-ci, soit les axes et objectifs qui ont été déterminés.

### Résolution : AGA 2022-10-14-09

*Proposé par Denise Losier, maire de Tracadie*

*Appuyé par Guillaume Deschênes-Thériault, conseiller de Kedgwick*

**Que l'AFMNB adopte la nouvelle planification stratégique 2023-2025 tel que présentée.**

Adopté.

### 11. COTISATION DES MEMBRES POUR L'ANNÉE 2023

Le directeur général présente la nouvelle formule de cotisation des membres. Il rappelle que la cotisation avait été gelée pour les trois dernières années et que la formule de cotisation devait être revue.

**Résolution : AGA 2022-10-14-10**

*Proposé par Daniel St-Germain, conseiller de Rivière-Verte  
Appuyé par Rose-Marie Blanchard, conseillère de Grande-Anse*

**Que l'AFMNB adopte la nouvelle formule de cotisation des membres pour l'année 2023.**

Adopté.

### 12. NOMINATION D'UNE FIRME DE VÉRIFICATION POUR L'ANNÉE 2022-2023

Le contrat est déjà signé pour une période de 5 ans avec la firme Bourque Richard Boutot de Dieppe et nous n'avons donc pas besoin d'une nouvelle nomination cette année.

### 13. AMENDEMENT AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Le directeur général souligne les modifications nécessaires aux points 10.5, 11.3c, ainsi que 13.1 afin de spécifier et explique le besoin des corrections.

**Résolution : AGA 2022-10-14-11**

*Proposé par Roger Caissie, maire de Shediac  
Appuyé par Mario Ringuette, conseiller de Ste-Anne-de-Madawaska*

**Que l'assemblée générale de l'AFMNB adopte la modification aux règlements généraux au point 10.5, 11.3c et 13.1 telle que proposée.**

Adopté.

### 14. RÉOLUTIONS DES MEMBRES

#### **Ville de Caraquet - Logement**

La conseillère de Caraquet, Mme. Louise Blanchard, s'avance au micro afin de faire la proposition de résolution.

**Résolution : AGA 2022-10-14-12**

ATTENDU QUE la nation canadienne tout entière vit une crise de logement ;

ATTENDU QU'IL faut mettre en place rapidement des mesures pour faire face à la crise du logement actuelle, qui touche de plus en plus de ménages dont les personnes les plus vulnérables de notre société ;

ATTENDU QUE le coût élevé de la vie fait en sorte que les Canadiens les plus vulnérables peuvent difficilement se permettre un logement abordable ;

ATTENDU QU'IL faut répondre aux besoins d'une population vieillissante et à faible revenu ;

ATTENDU QUE le développement économique repose sur la capacité à retenir et attirer de nouvelles entreprises, il devient donc difficile d'attirer les travailleurs en raison du manque de logements abordables ;

ATTENDU QUE d'importantes mesures doivent être prises dès maintenant pour solutionner cette crise du logement abordable ;

*Proposé par Louise Blanchard, conseillère de Caraquet  
Appuyé par Ian Comeau, maire de Campbellton*

**Que l'AFMNB demande aux gouvernements fédéral et provincial d'accélérer et de simplifier l'accès aux logements abordables pour les régions rurales.**

*Adopté.*

### **Ville de Dieppe – Bruit des véhicules à moteur**

Le maire de Dieppe, M. Yvon Lapierre s'avance au micro afin de faire la lecture de la proposition de résolution.

#### **Résolution : AGA 2022-10-14-13**

ATTENDU QUE nombreuses plaintes sont reçues par la Ville de Dieppe concernant le bruit excessif des véhicules (voitures, motocyclettes et autres) qui circulent en ville ;

ATTENDU QUE la Loi sur les véhicules à moteur rend difficile toute condamnation auprès d'un tribunal en ne précisant pas la notion de bruit « nécessaire », « excessif » ou « anormal » ;

ATTENDU QUE les forces de police ne peuvent, dans ces conditions, amener les contrevenants devant les tribunaux et les exposer à des amendes significatives et dissuasives ;

ATTENDU QUE ce problème touche de nombreuses communautés à travers la province ;

*Proposé par Yvon Lapierre, maire de Dieppe  
Appuyé par Eric Marquis, maire d'Edmundston*

**Que l'AFMNB apporte son soutien à la Ville de Dieppe dans sa démarche auprès du ministère de la Justice et de la Sécurité publique.**

**Que l'AFMNB travaille avec les autres associations municipales et le gouvernement afin de faire modifier et préciser la Loi sur les véhicules à moteur en ce qui concerne le bruit.**

*Adopté.*

Le maire d'Eel River Dundee et représentant du Restigouche au CA de l'AFMNB, M. Mario Pelletier s'avance au micro afin de proposer un amendement à la proposition de M. Lapierre. Il fait part de la discussion qu'a eu le conseil d'administration plus tôt sur le sujet suite à la demande d'appui de la ville de Dieppe et le CA aimerait ajouter un amendement afin d'ajouter les autres formes de nuisances à la proposition, tel que les traces de pneus et les lumières led sur les véhicules.

#### **Amendement**

*Proposé par Mario Pelletier, maire d'Eel River Dundee  
Appuyé par Denis Losier, maire de Tracadie*

**Que l'on ajoute à la proposition, toutes les formes de nuisances, (les « spots » de lumières led, et les traces de pneus, etc.)**

*Adopté.*

## **15. RÉOLUTIONS SOUMISES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le représentant de la Péninsule acadienne, M. Jules Haché s'avance au micro afin de faire la lecture de la proposition de résolution au sujet des congrès annuels des prochaines années.

**Résolution : AGA 2022-10-14-14**

ATTENDU QUE l'envergure du congrès annuel rend difficile sa tenue dans toutes les régions où se trouvent les membres de l'AFMNB ;

ATTENDU QUE les réponses aux sondages des personnes ayant participé au congrès indiquent qu'elles apprécient pouvoir loger dans un périmètre proche des installations qui accueillent l'évènement ;

ATTENDU QUE le nombre total de personnes élues dans les futures entités ne variera pas de manière assez significative comparé à la situation actuelle pour envisager une baisse importante de la fréquentation ;

*Proposé par Jules Haché, maire de Lamèque*

*Appuyé par Mario Pelletier, maire d'Eel River Dundee*

**Que les prochains congrès annuels de l'AFMNB aient lieu à Moncton en 2023, Edmundston en 2024 et Fredericton en 2025 et que la Table de concertation des maires tourne dans chacune des régions chaque année.**

Adopté.

**16. RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune résolution n'est soumise par l'assemblée cette année.

**17. ÉLECTION DES DIRIGEANTS**

M. Simard souligne qu'il n'y a pas d'élection à l'exécutif prévue cette année puisque les membres de l'exécutif n'en sont qu'à leur première année d'un mandat de deux ans. Le maire de Shippagan et 2e vice-président, M. Kassim Doumbia, s'avance au micro afin de faire une proposition concernant l'élection des représentants des régions.

**Résolution : AGA 2022-10-14-15**

Puisqu'il n'y a pas d'élection au sein de l'exécutif cette année (mandats de deux ans)

Puisqu'il y a une élection municipale à venir en novembre prochain

Pour se coller à la Loi sur les municipalités qui maintient en poste les élus municipaux jusqu'au 31 décembre 2022

Afin de faciliter la transition du conseil d'administration de l'AFMNB et ne pas avoir une trop longue période sans conseil d'administration en poste suite à l'élection de novembre avant que l'assermentation soit tenue

*Proposé par Kassim Doumbia, maire de Shippagan*

*Appuyé par Denis Losier, maire de Tracadie*

**Que les représentants des régions soient également maintenus en poste jusqu'au 31 décembre 2022 et qu'une assemblée générale spéciale (AGS) soit tenue en début d'année 2023 afin d'élire un nouveau conseil d'administration afin de combler les postes qui seront laissés vacants à la suite des résultats de l'élection municipale.**

Adopté.

**18. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la 33<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle de l'AFMNB est levée à 9 h 59 am.



### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
L'Association Francophone des Municipalités du N.B. Inc.

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association Francophone des Municipalités du N.B. Inc. (l'« association »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

*Bourque Richard Boutot*

**Bourque Richard Boutot P.C. Inc.  
Comptables professionnels agréés**

Dieppe (Nouveau-Brunswick)  
Le 27 septembre 2023

## ÉTAT DES RÉSULTATS ABRÉGÉ

Exercice terminé le 31 mars	2023	2022
<b>REVENUS</b>		
Patrimoine canadien	84 000 \$	84 000 \$
Contributions des municipalités	244 318 \$	237 761 \$
Intérêts	458 \$	0 \$
Divers	48 401 \$	43 318 \$
Subvention gouvernementale - covid	0 \$	242 124 \$
	<b>377 177 \$</b>	<b>607 203 \$</b>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>		
Salaires et avantages sociaux	178 514 \$	144 916 \$
Créances douteuses et irrécouvrables	1 068 \$	1 333 \$
Dépenses de bureau et papeterie	31 081 \$	52 082 \$
Achat équipement	4 145 \$	5 176 \$
Frais de déplacement	40 874 \$	9 222 \$
Frais de réunions	39 645 \$	38 006 \$
Frais de formation	0 \$	16 275 \$
Honoraires professionnels	15 455 \$	56 142 \$
Intérêts et frais bancaires	613 \$	468 \$
Loyer	28 365 \$	22 730 \$
Publicité et promotion	673 \$	15 911 \$
Télécommunications	2 643 \$	2 854 \$
Amortissement	14 210 \$	19 338 \$
	<b>357 286 \$</b>	<b>384 453 \$</b>
<b>AUTRES REVENUS (DÉPENSES)</b>		
Perte sur disposition d'immobilisations	0 \$	0 \$
Projet - Congrès	43 167 \$	24 102 \$
Projet - Jeunesse Canada au travail	5 438 \$	0 \$
Projet - Services aux membres	(5 496) \$	(39 619) \$
Projets - Autres	(79 790) \$	(18 501) \$
<b>BÉNÉFICE NET</b>	<b>(36 681) \$</b>	<b>(34 017) \$</b>
<b>ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET</b>		
Exercice terminé le 31 mars	2023 Total	2022 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>663 520 \$</b>	<b>474 787 \$</b>
Amortissement cumulé des exercices antérieurs		
Redressements des exercices antérieurs - TVH		
Redressements des exercices antérieurs - Revenus reportés		
Bénéfice net	(16 790) \$	188 733 \$
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>646 730 \$</b>	<b>663 520 \$</b>

La version intégrale des états financiers est disponible sur demande



## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars 2023

	Investis en immobilisations	Fonds programme gouvernance locale	Fonds d'administration	Fonds d'appui aux membres	Fonds d'affectation interne : outils de communications	Fonds d'affectation interne - campagne achat local du CÉNB	Fonds d'affectation interne - programme formation continue	Non affecté	2023 Total	2022 Total
<b>Solde au début de l'exercice</b>	59 326 \$	97 465 \$	35 300 \$	179 308 \$	8 655 \$	25 000 \$	100 000 \$	158 466 \$	663 520 \$	474 787 \$
<b>Excédent des produits sur les charges</b>								(16 790) \$	(16 790) \$	188 733 \$
<b>Variation nette</b>		(80 000) \$	(1 638) \$	50 000 \$	(8 655) \$	(25 000) \$	(11 500) \$	76 793 \$		
<b>Amortissement</b>	(14 808) \$							14 808 \$		
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	44 518 \$	17 465 \$	33 662 \$	229 308 \$	0 \$	0 \$	88 500 \$	233 277 \$	646 730 \$	663 520 \$

# UNI, c'est vous!

L'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, vous jouez un rôle essentiel dans la vitalité socioéconomique de notre province.

Vous tissez les fils qui maintiennent nos communautés prospères et dynamiques.

Ensemble, nous avons bâti un mouvement et poursuivons notre engagement vers un avenir florissant!



[uni.ca](http://uni.ca)



“ Des stratégies d'innovation pour des communautés tournées vers l'avenir\* ”



\*Venez nous trouver au Salon de l'innovation municipale



**LES INGÉNIEURS ET GÉOSCIENTIFIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INFLUENT NOS VIES AU QUOTIDIEN**

En savoir plus  
[aignb.com/influencerdesvies](http://aignb.com/influencerdesvies)



Nous embellissons le monde. Un jour, un jeu, un parc à la fois!

[jambette.com](http://jambette.com) 40<sup>+</sup>



**M.A.C.**  
FEUX D'ARTIFICE  
FIREWORKS INC.

BATHURST, NB ☎ 506.724.2038 📞 506.545.6464

*Aimie*  
DESIGN | WWW.AIMIEDESIGN.COM  
INFO@AIMIEDESIGN.COM



**CAFi**



**FIDEMA**  
Groupe conseils inc.

Conseillers indépendants  
en gestion de risques d'assurances



**PORT of/de  
BELLEDUNE**

Votre vision, notre expertise.



**CORBO**  
ARCHITECTURE | ENGINEERING

Abordons ensemble le défi de  
la crise du logement.

☎ 855.307.7100



✉ joel.olivier@corboinc.com



**CARECITY**

Application mobile et  
Système d'alerte d'urgence  
pour villes intelligentes

Carecity est une solution technologique durable et évolutive permettant aux municipalités de communiquer dans les deux sens de façon efficace et instantanée avec les citoyens.



**TruSun** Sun Financing  
Financement Solaire

*“Ensemble vers un Avenir Durable:  
Votre Municipalité, Notre Engagement.”*

*innovations@trusun.ca*



**RAPIID**  
INDUSTRIES

